

## Orientation après la licence

Par **Salvanos**, le **21/11/2014** à **22:20**

Bonjour,

actuellement en seconde année de Licence en droit à l'université Jean Moulin Lyon III, je me pose certaines questions quant à mon orientation.

En effet je suis arrivé en droit sans avoir une aucune idée de ce que je voudrais faire plus tard, et il m'apparaît aujourd'hui que je souhaiterais davantage m'orienter vers les métiers du management ou des ressources humaines.

J'ai donc plusieurs interrogations:

Il existe dans ma fac un IAE avec des masters qui correspondraient à ce que je recherche et que je pourrais rejoindre depuis ma licence de droit en passant des tests. Mais même si je réussis, j'ai l'impression que ma formation de droit incomplète ne me servira pas à grand chose dans mon métier et que mon cursus n'aura pas été très utile si je puis dire étant donné que les bases de droit que j'aurais, étant insuffisantes, ne me seront pas utiles. Je souhaiterais donc avoir des avis sur cela, pensez vous que le cursus licence de droit puis master en IAE est pénalisant?

Il existe à ma connaissance une autre possibilité: le droit ne me déplaçant absolument pas, il serait également possible que je continue dans un master en droit social par exemple que je pourrais compléter via un diplôme d'école de commerce. Si je ne me trompe pas, cela est possible notamment via le concours Passerelle 2. Dans ce cas, tenter ce concours après la licence me poserait le même problème qu'énoncé précédemment. L'intérêt de ce concours est donc de pouvoir le passer après bac +4 et donc de terminer ses études de droit. Dans l'éventualité de passer ce concours plusieurs modalités semble être envisageable: la première est après mon master 1 de partir en école de commerce via le concours mais encore une fois le cursus de droit me semblerait incomplet. La 2nd de poursuivre jusqu'au master 2 et d'intégrer l'école de commerce après, ce qui rajouterait une année d'étude. Enfin la 3ème de suivre simultanément l'année d'école de commerce et de master 2 (est-ce possible ?).

Là, mon interrogation est double: si ce que j'ai développé jusque là est possible, quel est votre avis sur les 3 possibilités?

Enfin, selon vous ce cursus est il réellement mieux que celui présenté en premier? Sachant qu'il demandera plus d'investissement (d'où ma question).

J'espère avoir été compréhensible, si ce n'est pas le cas, n'hésitez pas à me le signaler.

Merci par avance.